



ProSportConcept

Optimisation de la performance

Construire un power point

Les erreurs

Les établissements recevant du public (ERP) sont soumis à des procédures d'autorisation auprès du maire ou du préfet : autorisation de travaux, d'ouverture de l'établissement, d'aménagement,

La création, l'aménagement ou la modification d'un ERP doit faire l'objet d'une autorisation du maire, donnée après avis des commissions de sécurité et d'accessibilité. La demande de permis de construire ou de permis d'aménager doit être déposée en mairie

Les établissements recevant du public (ERP) sont soumis à des procédures d'autorisation auprès du maire ou du préfet : autorisation de travaux, d'ouverture de l'établissement, d'aménagement,

La création, l'aménagement ou la modification d'un ERP doit faire l'objet d'une autorisation du maire, donnée après avis des commissions de sécurité et d'accessibilité. La demande de permis de construire ou de permis d'aménager doit être déposée en mairie

Les établissements recevant du public (ERP) sont soumis à des procédures d'autorisation auprès du maire ou du préfet : autorisation de travaux, d'ouverture de l'établissement, d'aménagement,

La création, l'aménagement ou la modification d'un ERP doit faire l'objet d'une autorisation du maire, donnée après avis des commissions de sécurité et d'accessibilité. La demande de permis de construire ou de permis d'aménager doit être déposée en mairie

Les établissements recevant du public (ERP) sont soumis à des procédures d'autorisation auprès du maire ou du préfet : autorisation de travaux, d'ouverture de l'établissement, d'aménagement,

La création, l'aménagement ou la modification d'un ERP doit faire l'objet d'une autorisation du maire, donnée après avis des commissions de sécurité et d'accessibilité. La demande de permis de construire ou de permis d'aménager doit être déposée en mairie

Les erreurs...

Les établissements recevant du public (ERP) sont soumis à des procédures d'autorisation auprès du maire ou du préfet : autorisation de travaux, d'ouverture de l'établissement, d'aménagement,

La création, l'aménagement ou la modification d'un ERP doit faire l'objet d'une autorisation du maire, donnée après avis des commissions de sécurité et d'accessibilité. La demande de permis de construire ou de permis d'aménager doit être déposée en mairie

Les erreurs...



Les licenciés....

HOMME

34 ans

Célibataire

Besoin de socialisation

Les erreurs

Les adharant de la sale de ramise en forme de ma salle sont tous tre bien.....

La trame de l'UC1 UC2

Diapositive d'accueil / d'attente

Projet UC1-UC2

NOM prénom

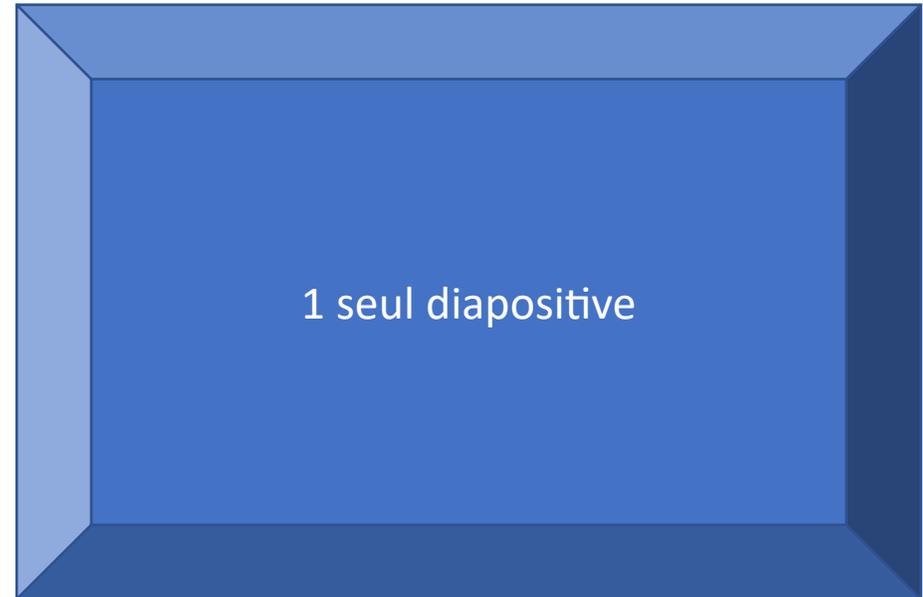


Titre du projet !!!!!

Présentation personnel

Qui êtes vous

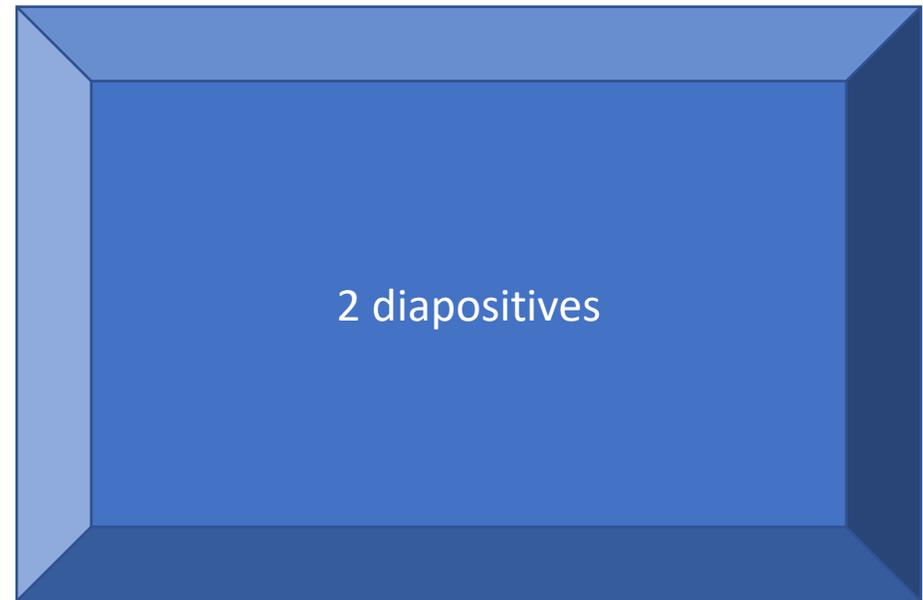
Votre projet pro



Présentation de la structure / territoire



Présentation du public de la structure

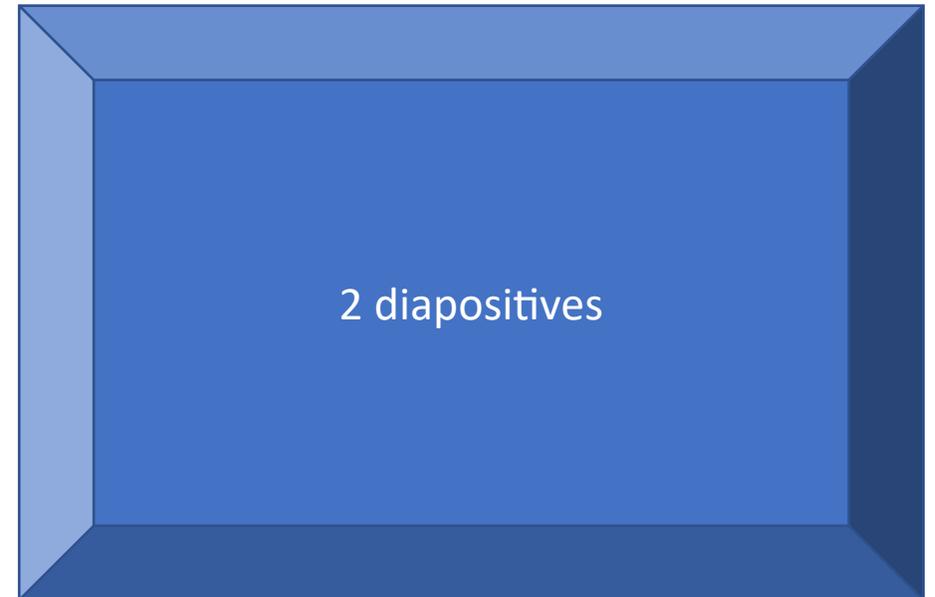


Emergence du projet

PAGE 1 SWOT



PAGE 2 EMERGENCE

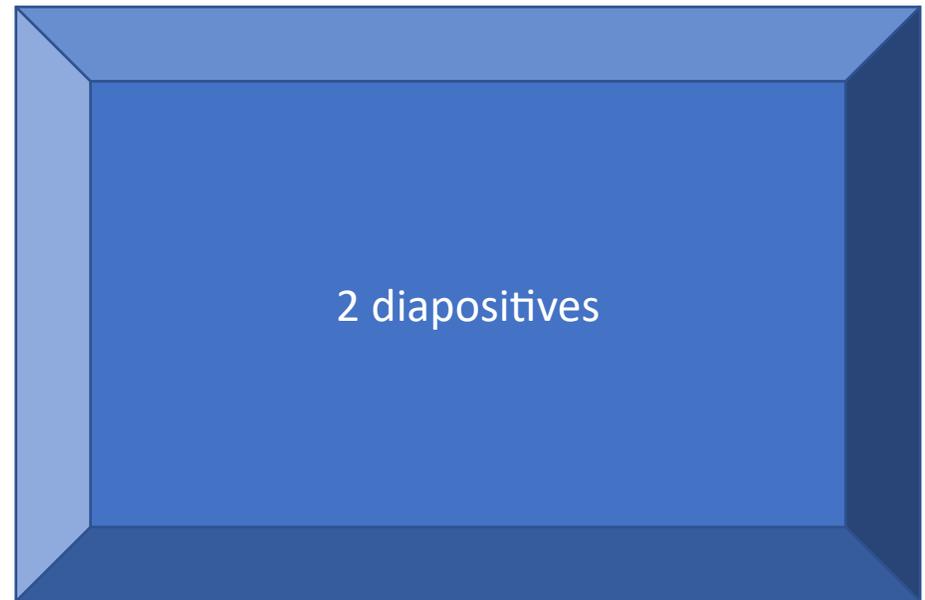


Objectifs de votre projet

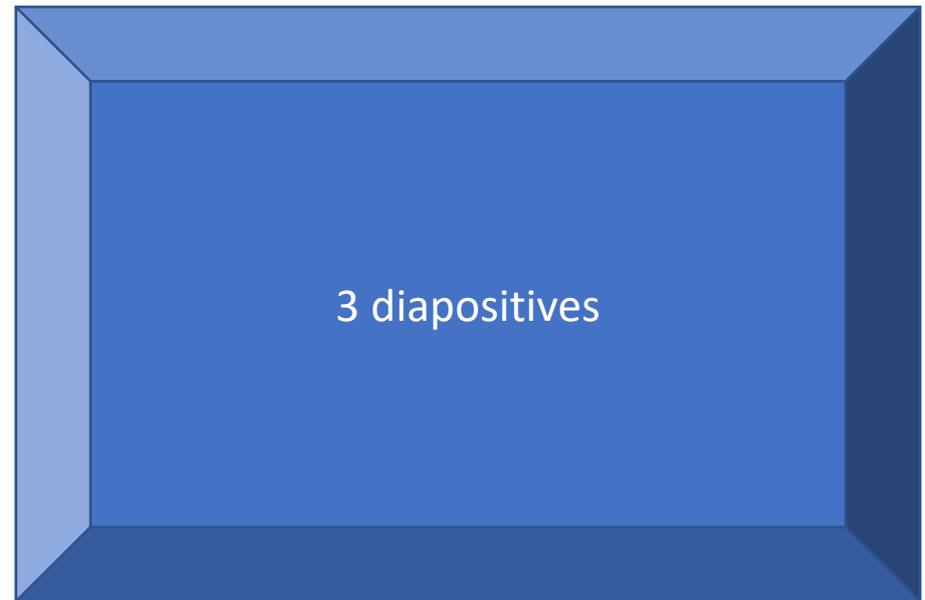


Présentation du publics cible

Objectifs SMART



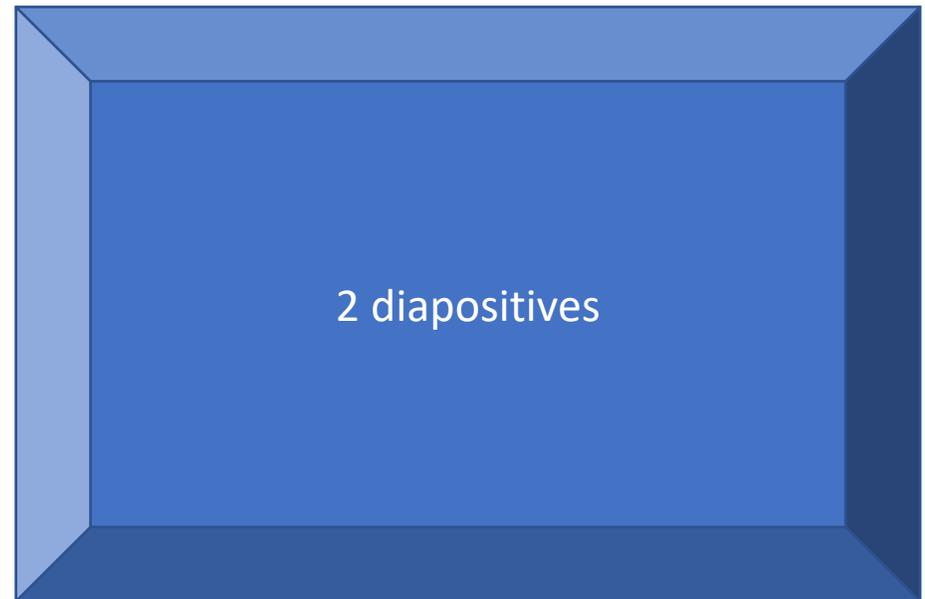
La réalisation du projet



2 outils du projet

Diagramme de gantt
Ou Comité de pilotage

BUDGET Obligatoire

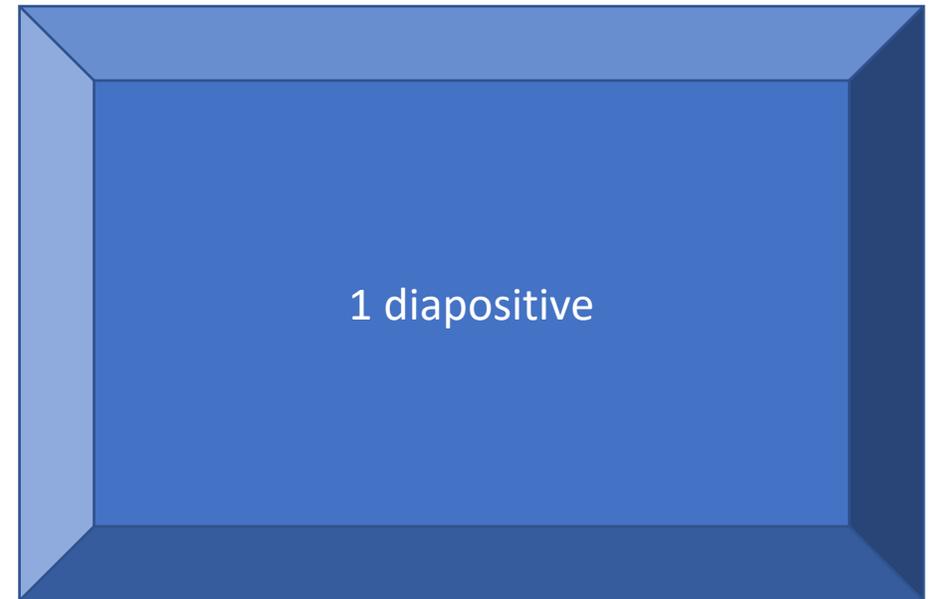


La communication



Evaluation du projet

Objectifs SMART VS la réalité



Evaluation de votre projet 2

AVEC DES OUTILS

Observation critériée

Questionnaire

Enquete

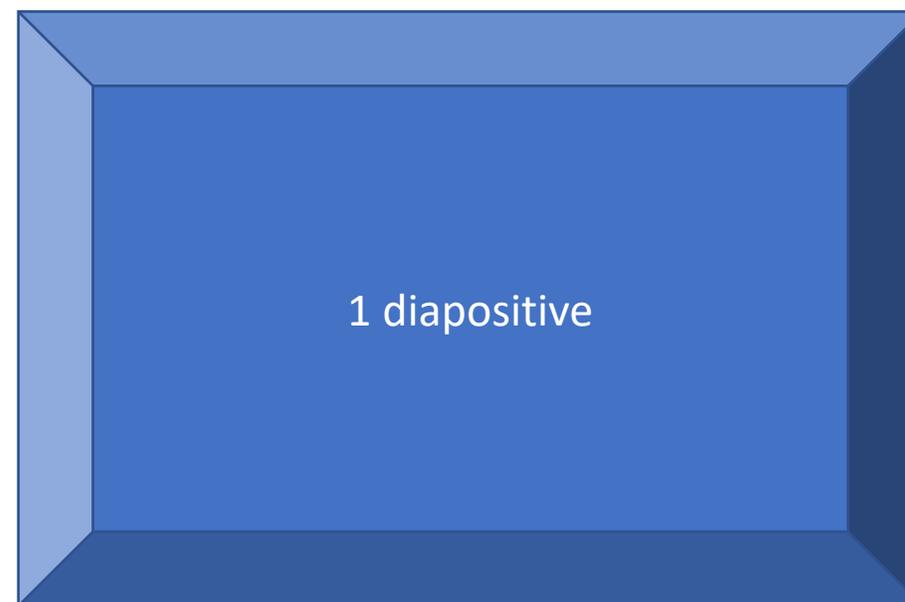
Retour tuteur responsable



Evaluation de votre démarche de projet



Suite à donner



Remerciements et diapositive de fin

